

Vous avez des pénalités sur votre facture et vous ne les comprenez pas :

1) Vérifiez les inscriptions que vous avez effectuées sur votre portail des familles :

Sur votre page d'accueil, dans le tableau situé sous l'onglet NOUVELLE RESERVATION, un tableau récapitule toutes vos réservations sur les différents accueils et la date à laquelle vous les avez effectuées.

2) Contactez le service Enfance-Scolaire si possible par mail au

sce-aff.scolaire@parentis.fr

05.58.78.92.08